

Un rapport constate l'échec des plans de lutte contre les algues vertes

(Reporterre) [Julie Lallouët-Geffroy](#) 30 avril 2021

https://reporterre.net/Algues-vertes-un-rapport-constate-l-echec-des-plans-de-lutte?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_quotidienne

Un rapport provisoire de la Cour des comptes, révélé par « Le Télégramme », démontre l'inefficacité de la lutte contre les algues vertes en Bretagne menée depuis 2010. Et ce, malgré une enveloppe de plus de 110 millions d'euros.

En un mot : inefficaces. Le constat de la Cour des comptes et de la chambre régionale des comptes de Bretagne est clair : les deux plans de lutte contre les algues vertes mis en place depuis vingt ans [1] ne fonctionnent pas. Objectifs mal définis, acteurs peu mobilisés, contrôles peu nombreux, avis scientifiques manquants... Les plans n'ont pas eu d'effet significatif sur les [marées vertes](#). C'est le journal *Le Télégramme* qui a [révélé l'information](#) dans son édition du 29 avril : il a pu consulter une version non définitive du rapport, à paraître fin juin, après les élections régionales et a publié les éléments clefs du travail d'enquête mené depuis deux ans par les deux instances.

Depuis 2015, la situation stagne, avec toujours autant d'azote épandu, indique le rapport. L'azote, issu de l'agriculture et qui deviendra nitrate, est en effet un ingrédient essentiel de la prolifération des algues vertes. En réduire la charge dans les cours d'eau est le « *moyen d'action prioritaire* » contre les algues. En se décomposant, celles-ci libèrent un gaz mortel. Or, les échouages sont de plus en plus précoces. Il suffit de se promener en ce moment en baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) — elle concentre 90 % des échouages d'algues — pour s'en rendre compte. [Selon le Centre d'étude et de valorisation des algues](#) (Ceva), la précocité des échouages serait « *largement supérieure à la moyenne* » et la surface concernée « *supérieure de 30 à 40 % à la moyenne des mois d'avril de la période 2002-2020* ». « *Il y a encore beaucoup trop d'algues vertes, on le sait, il faut aller plus loin* », dit à Reporterre Sylvain Ballu. Responsable de la surveillance des marées vertes au Ceva, il survole les huit baies touchées par les marées vertes depuis près de vingt ans.

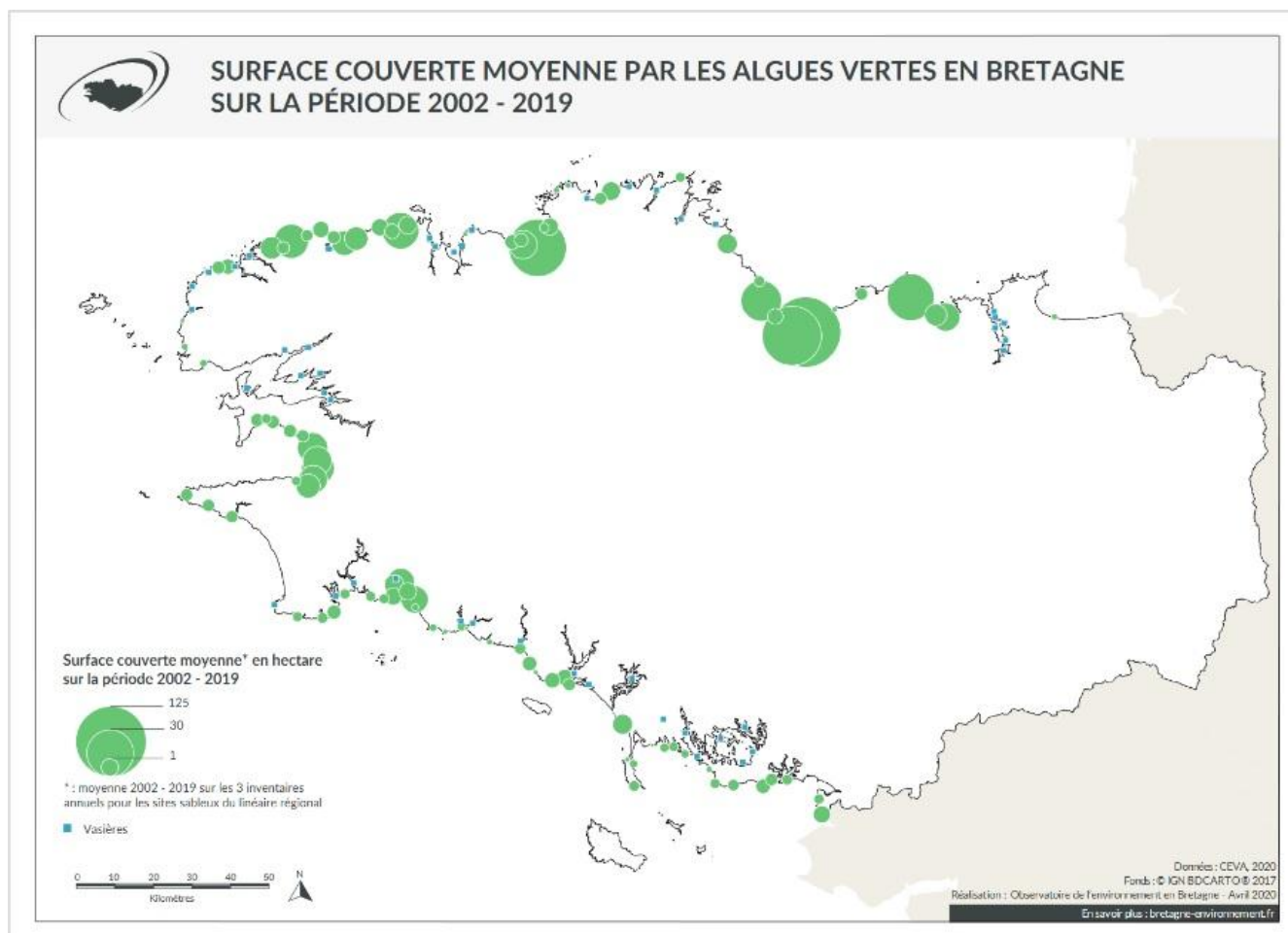
Les algues vertes s'invitent dans le débat à quelques mois des régionales

Yves-Marie Le Lay, militant écologiste des Côtes-d'Armor, se félicite de la fuite du rapport, dont il souhaitait la publication depuis plusieurs mois afin de nourrir le débat avant les élections régionales : « *Certains de ceux qui mènent les plans de lutte contre les algues vertes sont candidats, comme Thierry Burlot (LREM-Modem-UDI) et Loïc Chesnais-Girard (PS, président du conseil régional de Bretagne)*. » Une certitude, les algues vertes s'invitent dans le débat politique alors que le [contexte régional agricole est déjà tendu](#).

D'autant qu'à l'imprécision et aux « *objectifs peu pertinents* » s'ajoute, selon le rapport cité par le *Télégramme*, « *le manque d'ambition des collectivités puisqu'elles s'en remettent à la chambre d'agriculture* ».

Arnaud Clugery, porte-parole de l'association Eaux et rivières de Bretagne a participé à l'élaboration du rapport. Il regrette que « *les acteurs n'aient pas mis en œuvre les moyens nécessaires, pourtant ces moyens existaient* » : 110 millions d'euros entre 2010 et 2021. « *Les chambres d'agriculture se sont positionnées sur la gestion foncière. Elles auraient dû s'engager dans le démantèlement des grosses exploitations. Quand on dit que les [exploitations] bios n'ont pas accès à la terre, c'est vrai. L'État et*

la région Bretagne n'ont joué que la carte de l'incitatif, pas celle du réglementaire. » Et l'incitatif ne suffit pas.



Surface moyenne couverte par les algues vertes.

Arnaud Clugery incrimine également « *la faiblesse des contrôles* ». La Cour des comptes et la chambre régionale des comptes, aussi. Les contrôles dans les exploitations agricoles ont chuté de 73 % depuis 2010, date du premier plan de lutte contre les algues vertes. Pourtant, « *les services de l'État ont mis en évidence, depuis 2018, la récurrence de fuites d'azote en raison de la vétusté des ouvrages de stockage* ».

Ce rapport « *va stimuler tout le monde* », espère Sylvain Ballu, du Ceva. Même si la charge est lourde, il y a tout de même des améliorations, souligne-t-il. Entre 1995 et 2019, la teneur en nitrates dans les cours d'eau a diminué, passant d'une moyenne de 42,8 à 34,2 milligrammes par litre, selon les données de l'[Observatoire de l'environnement en Bretagne](#). C'est mieux mais loin des 10-15 mg/l nécessaires pour atteindre l'objectif d'une réduction de moitié des échouages d'algues vertes d'ici 2027.